

# Système d'assainissement 2023 VAZERAC (COMMUNALE) Réseau de type Séparatif







# Station: VAZERAC (COMMUNALE)

Code Sandre 0582189V001

Nom du maître d'ouvrage COMMUNE DE VAZERAC

Nom de l'exploitant

Date de mise en service juin 1989

Date de mise hors service

Niveau de traitement Secondaire bio (Ntk) Capacité 270 équivalent-habitant

Charge nominale DBO5 10.8 Kg/jCharge nominale DCO 21,6 Kg/jCharge nominale MES 14 Kg/j30 m3/jDébit nominal temps sec

Débit nominal temps pluie

Filières EAU File 1: Lagunage naturel

Filières BOUE Filières ODEUR

Coordonnées du point de rejet

(Lambert 93)

Milieu récepteur Rivière - La Lupte





563 065, 6 344 829 - Coordonnées établies (précision du décamètre)



## Chronologie des raccordements au réseau

#### Raccordements communaux

100% de Vazerac depuis 1964

#### Observations SDDE

#### Système de collecte

Le réseau est de type séparatif. C'est toujours la société d'affermage Véolia qui a la gestion du réseau. Un 3ème poste de refoulement a été réhabilité (poste Perbosc) afin de remplacer totalement les anciens surpresseurs qui ne sont plus en service. Ce nouveau poste est équipé de 2 pompes mais il n'y a pas de compteur horaire. Le boitier de la télésurveillance SOFREL (S 510) ne possède pas d'écran de contrôle.

Lors de l'autosurveillance de juillet 2023, avec 25,1 m3 par jour, la charge hydraulique représentait 167 équivalents-habitants et la charge organique représentait 199 équivalents-habitants, soit respectivement 62 % et 74 % de la capacité nominale de la station.

D'après les données SISPEA, 212 habitants seraient raccordés au réseau d'assainissement.

#### Station d'épuration

La station est clôturée et fermée à clef. Le site est propre (faucardage régulier). La station est bien exploitée et le site est bien entretenu.

La station se compose d'un canal d'entrée, d'un dégraisseur, de 2 bassins de lagunage (avec 2 aérateurs de surface sur le 1er bassin et d'un aérateur de surface sur le 2nd), et d'un canal de sortie.

Sur les berges, des fissures situées entre les 2 bassins et le ruisseau sont parfois visibles. Elles apparaissent et disparaissent en fonction de la pluviométrie. Une consolidation des berges du cours d'eau et des 2 bassins serait à prévoir pour éviter tout risque d'effondrement. Le syndicat d'entretien des cours d'eau pourrait intervenir.

En 2023, 2 analyses du rejet ont été effectuées dont une autosurveillance réglementaire. L'épuration était soit correcte soit excellente. De plus, notamment pendant la période estivale, la station ne rejette aucun effluent. Il n'y a donc aucun impact sur le milieu récepteur.

Lors de l'autosurveillance réglementaire de juillet 2023, les rendements épuratoires étaient excellents sur les flux en étant supérieurs à 93%. Les rendements sur les concentrations étaient également excellents. Les normes de rejet sont respectées.

Le canal d'arrivée de l'effluent est propre.

Le dégraisseur est propre (très peu de graisses et peu de déchets).

Le bassin n°1 est vert foncé. Il n'y a ni flottant ni odeur. Il n'y a donc aucune lentille. La mesure de débit n'est pas possible car la conduite est toujours en charge.

Les réglages de l'aération sont les suivants : 1 heure de marche et 3 heures d'arrêt en journée puis 1 heure de marche et 1 heure d'arrêt pendant la nuit.

En général, le bassin n°2 est vert sans flottant ni odeur. Il n'y a donc aucune lentille.

Les réglages de l'aération sont les suivants : 1 heure de marche et 3 heures d'arrêt.

Au niveau du canal de sortie, l'eau rejetée par le lagunage est verte et limpide.

Le rejet de la station se fait dans le ruisseau de la Lupte. En période d'étiage le rejet de la station est le principal apport d'eau dans ce milieu récepteur. Que le débit du ruisseau soit important (période hivernale) ou bien faible (période estivale), le rejet de la station n'a aucun impact visuel sur le milieu récepteur car soit l'effluent est dilué par le fort débit du cours d'eau en hiver, soit la station ne rejette aucun effluent lors des faibles débits du cours d'eau en été. Dans le cadre du Réseau Complémentaire Départemental, une station de mesure de la qualité des rivières est présente sur la commune de Vazerac depuis début 2022. La qualité de ce cours d'eau (la Lupte) était classée à l'état moyen en 2022. Le facteur déclassant était le taux de saturation en oxygène.

Le cahier de vie est régulièrement renseigné.





## Sous produits

Le dernier curage, qui ne concernait que le premier bassin, remonte à octobre 2006 et 516 m3 de boues liquides avaient été curés.

Un sondage a été effectué en octobre 2016, le volume de boues mesuré était de 730 m3 (455 m3 sur le premier bassin et 275 m3 sur le second). Le pourcentage d'envasement des lagunes était d'environ 28 %.

Au vu de la quantité importante de boue présente dans la lagune, il est conseillé de prévoir un curage.

## Données chiffrées

## Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	$25,1 \text{ m}3/\mathrm{j}$	84 %			$7,2 \text{ m}3/\mathrm{j}$	
DBO5	$14.3~\mathrm{Kg/j}$	133 %	570 mg/l	99 %	$0.2~\mathrm{Kg/j}$	20,1 mg/l
DCO	$24.6~\mathrm{Kg/j}$	114 %	980 mg/l	98 %	$0.4~\mathrm{Kg/j}$	$63~\mathrm{mg/l}$
MES	10 Kg/j		400 mg/l	93 %	$0.7~{ m Kg/j}$	$100~\mathrm{mg/l}$
NGL	$3~{ m Kg/j}$		120 mg/l	98 %	0,1 Kg/j	9,7 mg/l
NTK	$3~{ m Kg/j}$		120 mg/l	98 %	0,1 Kg/j	8,3 mg/l
PT	$0.3~{ m Kg/j}$		12  mg/l	93 %	$0~{ m Kg/j}$	$2.8~\mathrm{mg/l}$

## Problèmes rencontrés en 2023

#### Problèmes liés...

à la collecte des effluents	Non
à l'atteinte des performances européennes	Non
à l'autosurveillance	Non
à l'exploitation des ouvrages	Non
à la production des boues	Non
à la vétusté	Non
à la destination des sous-produits	Non

#### Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (http://adour-garonne.eaufrance.fr).

 $Acc\'{e}s \`{a} la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0582189V001$ 



